

**Hacco, Inc**  
**110 Hopkins Drive**  
**Randolph, WI 53956**  
**(920) 326-2461**  
**(Bureau régulateur)**  
**(920) 326-5141**  
**(Emplacement industriel)**

**En cas de l'Urgence, l'Appel:**  
**1-800-498-5743 (L'Urgence Médicale américaine)**  
**1-651-523-0318 (L'Urgence internationale et Médicale)**  
**1-800-424-9300 (U.S. CHEMTREC)**  
**1-703-527-3887 (Internationale, CHEMTREC)**  
**(recueillir des appels seront acceptés sur toutes lignes)**

## 1. IDENTIFICATION DE PRODUIT

Nom de Produit: **BioSentry<sup>®</sup> Acid-A-Foam<sup>™</sup>**  
Le Mot de Signal: **DANGER**  
Nom Chimique: Pas Applicable  
Classe Chimique: Ecumer du Détergent Acide  
Nombre d'Enregistrement: Pas Exigé

**La section (les sections) A Révisé : Nouveau Issue**

## 2. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Matériel	OSHA PEL	ACGIH TLV	Autre	NTP/IARC/OSHA Substance cancérogène	Le pourcentage Par le Poids
Acide phosphorique (Numero CAS 7664-38-2)	1 mg/m <sup>3</sup> (8-hr TWA)	1 mg/m <sup>3</sup> (8-hr TWA) 3 mg/m <sup>3</sup> (STEL)	Pas Confirmé	Non	20 %
Acide glycolique (Numero CAS 79-14-1)	Pas Confirmé	Pas Confirmé	Pas Confirmé	Non	1 – 5 %
Nonoxinol Oxyde amine (Numero CAS 9016-45-9)	Pas Confirmé	Pas Confirmé	Pas Confirmé	Non	1 – 5 %
Lauryldimethyl Amine Oxide	Pas Confirmé	Pas Confirmé	Pas Confirmé	Non	1 – 5 %

Les ingrédients pas précisément identifié sont de propriété ou sans risque. Les valeurs ne sont pas les spécifications de produit.

## 3. IDENTIFICATION DES RISQUES

### Effets potentiels sur la santé

**Yeux:** Le contact avec les yeux peut causer une irritation accompagnée d'une gêne, de larmoiements ou d'une vision trouble et d'une possibilité de corrosion ou d'ulcération.

**Peau:** Le contact avec peau peut causer une irritation pouvant s'accompagner d'une corrosion, de brûlures ou d'ulcères cutanés.

**Inhalation:** L'inhalation de brouillard ou des vapeurs peut causer une irritation du nez et de la gorge accompagnée d'éternuements, d'un mal de gorge, d'une toux ou d'un écoulement nasal.

**Ingestion:** L'ingestion peut causer des effets non spécifiques, comme un mal de tête, la nausée ou une sensation de faiblesse. Des expositions à des concentrations plus élevées peuvent entraîner une irritation grave de la gorge et du tube digestif accompagnée de douleur à l'estomac, de nausées, de vomissements, de diarrhée ou d'une hémorragie interne. La surexposition massive peut être fatale.

### Propriétés physiques

Apparence: Le liquide clair et rouge  
Odeur: Moisi

### Le Feu curieux, l'Explosion, et les Dangers de Réactivité

Aucun connu.

#### 4. PREMIERS SECOURS

Avoir le récipient de produit, l'étiquette, ou la Sécurité Données Feuille Matérielle avec vous en appelant un centre de contrôle de poison ou le médecin, ou aller pour le traitement. **POUR UNE URGENCE MEDICALE IMPLIQUANT CET APPEL DE PRODUIT 1-800-498-5743 (Urgences Médicales américaines) ou 1-651-523-0318 (les Urgences Médicales Internationales, Recueillir des Appels seront acceptés).**

**Inhalation:** Transporter la victime à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Appeler un médecin.

**Contact Avec Les Yeux:** Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.

**Contact Avec La Peau:** Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Appeler un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau.

**Ingestion:** Ne pas faire vomir. Faire boire immédiatement 2 verres d'eau. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

##### Les notes au Médecin

Aucun.

##### La Condition médicale Être Probablement Aggravée par l'Exposition

Aucun connu.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

##### Vider et l'Explosion

Clignoter le Point (la Méthode de Test) : Pas Applicable

Les Limites inflammables (% dans l'Air) : Abaisser: % Pas Applicable      Supérieur: % Pas Applicable

Autoignition Température: Pas Disponible

Inflammabilité: Pas Inflammable

Éteindre Médias: La Pulvérisation de brouillard ou Eau, la Mousse, le Dioxyde de Carbone, Sécher Chimique (s'approprié pour entourer de matériel)

##### Les Produits hasardeux de Décomposition:

Décompose avec la chaleur. Les gaz ou les vapeurs hasardeuses peuvent être relâchées, y compris le chlore.

##### Le Feu curieux, l'Explosion, et les Dangers de Réactivité

Aucun connu.

##### En cas du Feu

Evacuer le personnel à un secteur sûr. Porter a contenu automatiquement le masque à oxygène et l'équipement protectif plein.

#### 6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

##### En cas de Renverser ou Fuir

L'usure approprié l'équipement protectif personnel pendant le nettoyage.

**Petit Reverse:** Empêcher le matériel d'entrer d'égouts, les voies navigables, et les secteurs bas.

**Grand Reverse:** Le coupe-fil renverse. Absorber dans le matériel inerte (la sciure, le sable, le pétrole sèche ou l'autre matériel absorbant) et le lieu dans le plastique ou les récipients plastique-revêtus pour la disposition correcte.

Ne pas décharger d'effluent contenant ce produit dans les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou les autres eaux à moins que conformément aux conditions d'un Système d'Élimination de Décharge de Polluant National (NPDES) le permis et l'autorité permettant ont été notifiés dans l'écriture avant la décharge. Ne pas décharger d'effluent contenant ce produit aux systèmes d'égout sans notifie auparavant l'autorité de plante de traitement de vidange locale. Pour la direction, contacter votre Conseil d'Eau de l'état ou le Bureau Régional de l'EPA.

## 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Emmagasiner le matériel dans le récipient original, dans un secteur assuré hors de portée d'enfants et d'animaux domestiques. Garder le récipient à rapproché solidement un lieu frais. Ne pas emmagasiner dans les vaisseaux d'aluminium. Ne pas inhaler. Ne pas entrer de yeux, sur la peau, ou sur le vêtement. Ne pas emmagasiner la nourriture, les produits de boissons ou tabac dans le secteur de stockage. Empêcher manger, boire, l'usage de tabac, et l'application cosmétique dans les secteurs où il y a un potentiel pour l'exposition au matériel. Se laver à fond avec le savon et l'eau après avoir contrôlé. Laver le vêtement après l'usage.

## 8. EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

**LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES POUR L'EXPOSITION PROTECTION ETRE CONTROLES/PERSONNELS ONT EU L'INTENTION POUR LE FABRIQUE, LA FORMULATION, L'EMBALLAGE, ET L'USAGE DE CE PRODUIT.**

**POUR LES APPLICATIONS COMMERCIAL ET/OU LES APPLICATIONS DE SUR-FERME CONSULTENT L'ETIQUETTE DE PRODUIT.**

- Ingestion: Empêcher manger, boire, l'usage de tabac et l'application cosmétique dans les secteurs où il y a un potentiel pour l'exposition au matériel. Se laver à fond avec le savon et l'eau après avoir contrôlé.
- Yeux: Coverall d'usure chimique éclabousse des lunettes protectrices. En plus, porter une protection de visage où la possibilité existe pour le contact de visage en raison d'éclabousser ou vaporiser de matériel.
- Peau: Où il y a un potentiel pour le contact de peau a disponible et l'usure comme approprie des gants imperméables, le tablier, les pantalon, le veston, le capuchon et les bottes ou bodysuit entier.
- Inhalation: Utiliser seulement avec la ventilation suffisante. Porter un NIOSH/le respirateur de pesticide approuvé par NIOSH-MSHA avec une cartouche de vapeur organique et le pré-filtre de pesticide.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparance:	Le liquide claire et rougee
Odeur:	Moisi
Point d'ébullition :	>100° C (>212 °F)
Gravité spécifique:	1.15 g/ml (water=1)
Densité de masse:	9.18 – 10.01 lbs/gal
pH:	1 - 2
Solubilité dans l'eau :	Soluble
Pression de vapeur:	Pas Confirmé
Matières volatiles :	77% (par le volume)
Taux d'évaporation :	1 (l'eau=1.0)

Note: Les données physiques ont présenté voici les valeurs typiques fondées sur le matériel essayé, mais peut varier de l'échantillon pour essayer.  
Les valeurs typiques ne devraient pas être analysées comme une analyse garantie de lot spécifique ou comme les articles de spécification.

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité :	L'écurie sous l'usage et l'emmagasinage normal conditionne.
Polymérisation hasardeuse :	N'arrivera pas.
Les conditions pour Eviter:	Eviter la chaleur, les étincelles et les flammes.
Les matériels pour Eviter:	Incompatible avec les savons, les détergents et le chlore anioniques.
Les Produits hasardeux de Décomposition:	N'arrivera pas.

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

### La Toxicité/Irritation aiguë Etudie

#### Toxicité aiguë

Oral (LD50 Rat) : 3.500 mg/kg (85% pureté, l'Acide de Phosphorique)  
Oral (LD50 Rat) : 1.530 mg/kg (100% pureté, l'Acide de Phosphorique)  
Oral (LD50 Rat) : 1.938 mg/kg (l'Acide de Glycolique)  
Oral (LD50 Rat) : >40,000 mg/kg (Nonylphenoxy Polyethoxyethanol)  
Oral (LD50 Rat) : 1.993-4.610 mg/kg (l'Oxyde d'Amine de Lauryldimethyl)

#### Dermal aigu Effectue

Dermal (LD50 Lapin) : >1,260 mg/kg (85% pureté, l'Acide de Phosphorique)  
Dermal (LD50 Lapin) : 2.740 mg/kg (100% pureté, l'Acide de Phosphorique)

#### L'Inhalation aiguë Effectue

L'inhalation (LC50 Rat, 1hr) : >850 mg/m<sup>3</sup> (Phosphorique Acide)  
L'inhalation (LC50 Rat, 4 hr) : 3,6 mg/L (les Rats Mâles, l'Acide de Glycolique)  
L'inhalation (LC50 Rat, 4 hr) : >5.2 mg/L (les Rats Femelles, l'Acide de Glycolique)

**Phosphorique Acide:** L'expérimentation animale indique que cet Acide de Phosphoric est corrosif à l'oeil et à la peau. Il n'a pas été essayé pour sensitization de peau.  
L'exposition seule par l'ingestion aux hautes doses d'Acide de Phosphoric a causé l'irritation et l'hémorragie gastro-intestinales.

Aucunes données animales sont disponibles pour définir le carcinogenicity, les dangers développementaux ou reproducteurs d'Acide de Phosphorique. L'Acide de Phosphorique n'a pas produit de toxicité génétique dans les cultures de cellule mammifères ou dans les animaux.

**Glycolique Acide:** 70% Acide de Glycolique est une peau et examine corrosif. L'Acide de Glycolique n'est pas un sensitizer de peau dans les animaux. Les effets toxiques ont décrit dans les animaux de l'exposition seule à l'Acide de Glycolique par l'inhalation inclut les pertes de poids de corps et les décharges oculaires et nasales. Histopathological change observé inclut l'ulcération laryngée, les lésions nasales, et l'inflammation du poumon.  
Les expositions répétées ont produit le foie, la rate, le thymus, et les effets d'étendue gastro-intestinaux. L'administration de seul hautes doses orales d'Acide de Glycolique ont produit l'irritation d'étendue gastro-intestinale, les dommages de foie, a augmenté les poids de rein et la formation de cristaux d'oxalate de calcium dans les reins. Les doses orales répétées dans les chats ont produit la mortalité, la perte de poids et appétit, la dépression, vomir, le coma, les convulsions, et l'échec de rein.

Les chiens doses donnés similaires et plus hauts n'a pas exposé d'effets toxiques. Dosing oral répété dans les rats a eu pour résultat la mortalité excessive, le poids de corps diminué et hématologique et les changements de chimie cliniques. L'organe primaire de cible de toxicité était le rein. Le poids d'organe et les changements microscopiques ont été vus dans les reins de rats mâles. Aucune toxicité du système est arrivée dans les rats femelles. Il n'y avait pas de preuve de neurotoxique ou les effets immunologiques avec l'Acide de Glycolique de ce test.

Aucuns rapports animaux de test sont disponibles pour définir des dangers cancérrogènes. Aux hauts niveaux diététiques dans les animaux, la toxicité développementale est arrivée seulement aux niveaux d'exposition produisant d'autres effets toxiques dans l'animal adulte. L'Acide de Glycolique n'est pas considéré un danger développemental unique au conceptus. Le composé ne produit pas de dommages génétiques dans les cultures de cellule bactériennes. Il n'a pas produit de dommages génétiques dans les tests sur les animaux. Il n'y avait pas de preuves d'effets reproducteurs dans les rats.

**Nonylphenoxy:**

**Polyethoxyethanol:** Le composé n'est pas un irritant de peau, est un irritant d'oeil doux, et est non testé pour sensibilisation animal. Il y a la petite information supplémentaire. Un matériel de près apparenté (le phénol de nonyl plus 30 oxyde d'éthylène de taupes) n'a pas produit d'effets défavorables quand nourri aux rats aux niveaux augmente à 5.000 mg/le kg/le jour pendant 90 jours. Aucuns rapports animaux de test sont disponibles pour définir cancérigène, mutagénique, les dangers développementaux ou reproducteurs. Les tests dans les animaux sur un matériel de près apparenté (le phénol de nonyl plus 30 oxyde d'éthylène de taupes) ne démontre pas de toxicité développementale.

**L'Oxyde d'Amine de Lauryldimethyl:**

L'Oxyde d'Amine de Lauryldimethyl n'est pas un mutagène. La transformation de cellule n'a pas été induite. Aucune augmentation dans les néoplasmes hépatiques a observé au-dessus du groupe de contrôle dans le groupe d'exposition d'haute-dose à 100 ppm.

Carcinogenicity

Aucun des composants présente dans ce matériel aux concentrations égale à ou plus grand que 0,1% est énuméré par IARC, NTP, OSHA ou ACGIH comme une substance cancérigène.

## 12. RENSEIGNEMENTS ECOLOGIQUES

Ne pas décharger d'effluent contenant ce produit directement pour arroser. Ne pas contaminer d'eau en liquidant l'équipement lave de l'eau.

Toxicité Eco-aigu

Phosphorique Acide:	Le Poisson de moustique, TLM de 96 hr :	138 mg/L
Glycolique Acide:	Le Bluegill le Centrarchidé 24-48-hr LC50 :	93 mg/L
	Les Vairons de débile, de 96 hr LC50 :	164 mg/L
	Les Magnum de daphnie, de 48 heures EC50 :	141 mg/L
	Les Algues d'eau douce, de 72 hr EC50 :	21,6 mg/L

**L'Oxyde d'Amine de Lauryldimethyl:**

	Les algues, de 96 hr EC50 :	0,11 mg/L
	Les Magnum de daphnie, de 48 heures EC50 :	4,4 mg/L

## 13. ÉLIMINATION

Disposition de récipient

*Récipients en plastique:* Tripler le rinçage (ou l'équivalent). Alors l'offre pour recycler ou remettre à neuf, ou la crevaillon et liquide dans une décharge sanitaire, ou une incinération, ou, si permis par l'état et les autorités locales, en brûlant. Si brûlé, rester de la fumée.

*Pour les récipients 1 gallon ou moins:* Ne pas remployer le récipient vide (la bouteille, la boîte, le seau). Emballer le récipient et avoir mis dans les déchets..

Disposition de pesticide

Les gaspillage résultant de l'usage de ce produit pourrait être liquidé sur le site ou à une facilité de traitement des déchets approuvée.

## 14. LES INFORMATIONS POUR LE TRANSPORT

DOT Contenants de 20 et 200 litres:

Appellation réglementaire:	Corrosif Liquide, Acide, Inorganique, N. O. LE S. (Phosphorique Acide)
Classe de danger:	ORM-D , 8
Numéro UN:	3264
Groupe d'emballage:	III
Étiquette:	Corrosif
Directives spéciales:	Pas Applicable

DOT Contenant de 4 x 1 gallon:

Appellation réglementaire: Corrosif Liquide, Acide, Inorganique, N. O. LE S. (Phosphorique Acide)  
Classe de danger: ORM-D , 8  
Numéro UN: 3264  
Groupe d'emballage: III  
Étiquette: Corrosif  
Directives spéciales: La Denrée de consommateur, la Quantité Limitée

IMDG Contenants de 20 et 200 litres :

Appellation réglementaire: Corrosif Liquide, Acide, Inorganique, N. O. LE S. (Phosphorique Acide)  
Classe de danger: ORM-D , 8  
Numéro UN: 3264  
Groupe d'emballage: III  
Étiquette: Corrosif  
Directives spéciales: Pas Applicable

IMDG Contenant de 4 x 1 gallon :

Appellation réglementaire: Corrosif Liquide, Acide, Inorganique, N. O. LE S. (Phosphorique Acide)  
Classe de danger: ORM-D , 8  
Numéro UN: 3264  
Groupe d'emballage: III  
Étiquette: Corrosif  
Directives spéciales: La Denrée de consommateur, la Quantité Limitée

IATA Contenants de 4 x 1 gallon, 20 et 200 litres :

Appellation réglementaire: Corrosif Liquide, Acide, Inorganique, N. O. LE S. (Phosphorique Acide)  
Classe de danger: ORM-D , 8  
Numéro UN: 3264  
Groupe d'emballage: III  
Étiquette: Corrosif  
Directives spéciales: La Denrée de consommateur, la Quantité Limitée

IATA Contenants de 4 x 1 gallon, 20 et 200 litres :

Appellation réglementaire: Corrosif Liquide, Acide, Inorganique, N. O. LE S. (Phosphorique Acide)  
Classe de danger: ORM-D , 8  
Numéro UN: 3264  
Groupe d'emballage: III  
Étiquette: Corrosif  
Directives spéciales: Pas Applicable

Expédition – Canada Contenants de 20 et 200 litres :

Appellation réglementaire: Corrosif Liquide, Acide, Inorganique, N. O. LE S. (Phosphorique Acide)  
Classe de danger: ORM-D , 8  
Numéro UN: 3264  
Groupe d'emballage: III  
Étiquette: Corrosif  
Directives spéciales: Pas Applicable

Expedition – Canada Contenant de 4 x 1 gallon :

Appellation réglementaire: Corrosif Liquide, Acide, Inorganique, N. O. LE S. (Phosphorique Acide)  
Classe de danger: ORM-D , 8  
Numéro UN: 3264  
Groupe d'emballage: III  
Étiquette: Corrosif  
Directives spéciales: La Denrée de consommateur, la Quantité Limitée

**15. REGLEMENTATION**

Classification de l'Environmental Protection Agency selon SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) Titre III

Immédiat	<u>Y</u>	Feu	<u>N</u>	Le Relâchement soudain de Pression	<u>N</u>
Retardé	<u>N</u>	Réactif	<u>N</u>		

Matières chimiques toxiques d'après la Section 313

Pas Énuméré

La Proposition de Californie 65

Pas Énuméré

CERCLA/SARA 302 Quantité de Reportable (RQ)

Pas Énuméré

La Classification de Déchets dangereux de RCRA (40 CFR 261)

Pas Énuméré

**16. AUTRES RENSEIGNEMENTS**

Évaluation du danger selon la National  
Fire Protection Association (NFPA)

Santé :	1
Inflammabilité :	0
Instabilité :	1

Évaluation du danger selon le Hazardous  
Materials Information System (HMIS)

Santé :	1
Inflammabilité :	0
Réactivité :	1
PPE :	H

0 - Minime
1 - Léger
2 - Modéré
3 - Sérieux
4 - Extrême

Si vous avez des questions d'une nature non urgente  
concernant ce produit, vous pouvez appeler  
1-800-621-8829  
Neogen Corporation  
Lexington, Kentucky  
[www.Hacco.com](http://www.Hacco.com)

La Date originale de Problème :	Août 4 <sup>th</sup> , 2009
Date de Révision :	Pas Applicable
Remplace :	Pas Applicable

BioSentry® est une marque déposée inscrite de Société commerciale de Neogen.  
Acid-A-Foam™ est une marque déposée de Société commerciale de Neogen

BIEN QUE LA SERIE D'INFORMATION ET RECOMMANDATIONS EN AVANT EN CECI (CI-DESSOUS L' « INFORMATION ») SONT PRESENTE DE BONNE FOI ET A CRU POUR ETRE CORRECT, HACCO, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR ne FAIT pas DE REPRESENTATION QUANT A LA PLENITUDE OU LA PRECISION DE CELA. L'INFORMATION EST FOURNIE SUR LA CONDITION QUE LES PERSONNES RECEVANT LE FERA LEUR PROPRE DETERMINATION QUANT A SON APTITUDE POUR LEURS BUTS AVANT L'USAGE.

LE PRODUIT COUVERT PAR CETTE INFORMATION FEUILLE ETRE A FOURNI « COMME EST » PAR HACCO, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR, ET EST SUJET SEULEMENT AUX GARANTIES, SI N'IMPORTE QUEL, CELA APPARAIT SUR L'ETIQUETTE DU PRODUIT OU EXPRESSEMENT EST AUTREMENT FOURNI EN CECI.

SAUF COMME EXPRESSEMENT FOURNI SUR L'ETIQUETTE DU PRODUIT OU AUTREMENT FOURNI EN CECI, AUCUNES GARANTIES, AUCUNES GARANTIES, OU AUCUNES REPRESENTATIONS DE N'IMPORTE QUEL TYPE, OU EXPRIMER OU IMPLICITE, OU PAR L'USAGE DE COMMERCE, REGLEMENTAIRE OU, SONT AUTREMENT FAIT PAR HACCO, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR EN CE QUI CONCERNE LE PRODUIT OU L'USAGE DU PRODUIT, INCLUT, MAIS PAS LIMITE A, LA VALEUR MARCHANDE, LA SANTE POUR UN BUT PARTICULIER, UN USAGE OU ELIGIBILITE DU PRODUIT POUR N'IMPORTE QUEL L'USAGE PARTICULIER DE COMMERCE.

SAUF COMME EXPRESSEMENT AFFIRME EN CECI, HACCO, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR ne FAIT pas DE GARANTIE DE RESULTATS ETRE OBTENUE PAR L'USAGE DU PRODUIT COUVERT PAR CETTE INFORMATION. LE REMEDE D'EXCLUSIF D'UTILISATEUR DE OU DE L'ACHETEUR, ET LA RESPONSABILITE TOTALE DE HACCO, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR, SERA LIMITE AUX DOMMAGES ne DEPASSANT pas LE COUT DU PRODUIT. AUCUN AGENT OU AUCUN EMPLOYE DE HACCO, INC., LE FABRICANT OU L'ETRE DE VENDEUR A AUTORISE DE MODIFIER LES TERMES DE CETTE GARANTIE REFUS OU L'ETIQUETTE DU PRODUIT OU FAIRE UNE REPRESENTATION OU RECOMMANDATION DIFFERENT DE OU EN CONTRADICTION AVEC L'ETIQUETTE DE CE PRODUIT.

DANS AUCUN EVENEMENT FAIT HACCO, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR EST RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSEQUENTS, SPECIAUX OU INDIRECTS QUI RESULTENT DE L'USAGE, LE MANIEMENT, L'APPLICATION, L'EMMAGASINAGE OU DISPOSITION DE CE PRODUIT OU POUR LES DOMMAGES DANS LA NATURE DE PEINES ET L'ACHETEUR ET UTILISATEUR ABANDONNE N'IMPORTE QUELLE DROITE ILS MAI DOIT TELS DOMMAGES.